



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

## Programme

### Colloque

Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (ALIA)

## Face aux défis de la digitalisation, quelle réforme de la loi sur les médias électroniques ?

**Musée Dräi Eechelen, 25-26 avril 2023**

La loi modifiée de 1991 sur les médias électroniques comporte de nombreuses incohérences. Le développement impressionnant des réseaux sociaux ou l'apparition des « influenceurs » sont des phénomènes à l'égard desquels la législation existante se montre défaillante. Dans un paysage médiatique de plus en plus marqué par la digitalisation, une refonte intégrale de la législation actuellement en place s'impose. Une telle refonte doit s'intégrer dans le cadre de nouvelles réglementations européennes déjà existantes ou qui sont sur le point d'être adoptées.

Quels éléments clés doit contenir une loi moderne sur les médias permettant d'affronter les défis qui se posent aujourd'hui et demain dans le paysage médiatique ? Le colloque organisé par l'ALIA sera un moment privilégié pour l'échange d'idées entre le monde politique, les médias, les ONG engagées dans la protection de la jeunesse et le public intéressé. Il se compose d'une conférence du soir ainsi que de panels le lendemain matin pour approfondir le débat.



# Programme

## Mardi 25 avril 2023

**17h30** **Accueil**

**18h00** **Mots de bienvenue**

**Thierry Hoscheit** (Président de l'ALIA)

**Xavier Bettel** (Premier Ministre, Ministre des Communications et des Médias)

**18h15** **Conférence du soir** (en allemand, traduction simultanée vers le français)

### **Le rôle du régulateur dans une législation moderne sur les médias**

**Tobias Schmid** (Directeur de l'autorité des médias pour le Land NRW, Chargé des affaires européennes de la Conférence des directeurs des autorités allemandes des médias, DLM)

Influenceurs, publicité sur Internet, protection de la jeunesse, messages haineux - les lois modernes sur les médias doivent couvrir aujourd'hui de multiples aspects. Sous l'influence des nouveaux développements dans le contexte des médias numériques, le profil des régulateurs des médias, auxquels incombe un rôle important pour le respect de la législation sur les médias, s'est diversifié.

À quel point la directive de 2018 sur les services de médias audiovisuels a-t-elle pris en compte ces défis ? Quelle influence peut avoir le Digital Services Act (DSA) de 2022 qui fixe des règles plus claires pour les contenus numériques ? Quelles sont les interactions entre le European Media Freedom Act (EMFA) et la directive qui visent le pluralisme et la liberté des médias ? Quels aspects supplémentaires, qui dépassent la directive, devraient être pris en compte par les législations nationales ?

**19h00** **Le point de vue européen**

**Anne Calteux** (Représentante de la Commission européenne au Luxembourg)

**19h30** **Vin d'honneur**

## Mercredi 26 avril 2023

**Panels** (traduction simultanée vers le français resp. l'allemand)

### **Les éléments essentiels d'une loi luxembourgeoise moderne sur les médias électroniques**

Deux panels permettront de cerner les besoins concrets des acteurs concernés en matière de régulation des médias et de formuler les aspects centraux d'une réforme de la loi sur les médias audiovisuels.

**8h45** **Accueil**

**9h00** **L'évolution de la régulation des médias au Luxembourg**

**Carole Kickert** (Directrice adjointe de l'ALIA)

**9h05** **Panel 1 : Points clés d'une nouvelle loi sur les médias au Luxembourg**

- Prendre en compte les règles européennes en matière de services numériques : protection des consommateurs, transparence, sécurité juridique.
- Faut-il différencier entre médias traditionnels et nouveaux ?
- Rôle d'une autorité de surveillance des médias modernes : vers plus d'indépendance et de compétences pour le régulateur ?

Prendront part :

- ▶ **Diane Adehm** (Députée CSV, vice-présidente de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)
- ▶ **Francine Clossner** (Députée LSAP, membre de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)
- ▶ **Thierry Hoscheit** (Président de l'ALIA)
- ▶ **Pim Knaff** (Député DP, membre de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)
- ▶ **Tobias Schmid** (Directeur de l'autorité des médias pour le Land NRW, Chargé des affaires européennes de la Conférence des directeurs des autorités allemandes des médias, DLM)

**10h00** **Pause-Café**

**10h30** **Panel 2 : Nouveaux défis posés par les services en ligne**

- Nouvelles tendances dans les médias sociaux
- Plateformes de partage vidéo (Video-Sharing-Platforms, VSP)
- Influenceurs, publicité sur Internet
- Gaming

Quelles règles faut-il ? Quels contrôles sont possibles / nécessaires ?

Prendront part :

- ▶ **Djuna Bernard** (Députée Déi Gréng, membre de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)
- ▶ **Jean-Claude Franck** (Rédacteur en chef Radio 100,7)
- ▶ **Petra Gerlach** (Responsable de la politique des médias et de l'innovation de l'autorité des médias pour le Land NRW)
- ▶ **Debora Plein** (Coordinatrice Bee Secure)
- ▶ **Jerry Weyer** (Membre du parti Piraten)

Modération : **Jürgen Stoldt**

**11h30** **Conclusions : Paul H. Lorenz** (Directeur de l'ALIA)

